

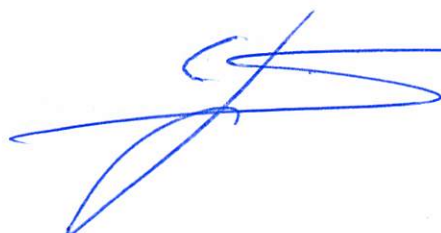
AVIS AU PUBLIC

Une demande d'autorisation pour la Organisation de concours de pêche sur la partie inférieure du cours d'eau "Sûre", à Erpeldange-sur-Sûre, en la commune d'Erpeldange-sur-Sûre, a été introduite par Fédération Luxembourgeoise des Pêcheurs Sportifs (F.L.P.S) - c/o Madame Joëlle Braun auprès de l'Administration de la gestion de l'eau et inscrite sous la référence **EAU/AUT/24-0478**.

Publication faite en exécution de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (15 jours à partir du 29 mai 2024)

Erpeldange-sur-Sûre, le 29 mai 2024

Le Bourgmestre,



P.O. du Secrétaire,

